

M A I R I E



LE MAIRE

Marseille, le 23 novembre 2021

Madame Frédérique CAMILLERI
Préfète de police
Préfecture de police des BDR
Bureau de la Sécurité Routière (BSR)
Place Félix Baret – CS 80001

13282 MARSEILLE Cedex 08

N/REF. : PB/GR/LC
N° 17414/21/09/00487
OBJET : Proposition d'implantation de radars
6^e et 8^e arrondissements

PJ/1

Madame la Préfète,

Suite à votre courrier du 2 novembre 2021 concernant l'accidentalité routière et une sinistralité importante dans notre département, je tenais en tout premier lieu à vous remercier de prendre en compte cette préoccupation majeure pour notre mairie du 4^e secteur.

La sécurité de nos habitants dans l'espace public est l'une de nos priorités et votre proposition d'implanter des radars de nouvelle génération ETU devrait permettre de contenir les comportements dangereux de nombreux usagers de la route.

Nous sommes confrontés, non seulement sur les boulevards urbains mais également dans certaines voies de desserte locale, à des infractions et des délits routiers quotidiens dont la fréquence se renforce pendant la période estivale sur l'ensemble du littoral Sud.

Ces installations devraient permettre d'apaiser la circulation routière et me sont quotidiennement réclamées par les habitantes et habitants des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements.

Elles sont fortement attendues par les piétons et les cyclistes de notre secteur, menacés par des vitesses excessives et cela notamment aux abords des écoles.

Vous trouverez donc en pièce jointe une proposition d'implantation de ces nouveaux radars et nous sommes évidemment à votre écoute pour prioriser, si cela était nécessaire, nos choix.

Restant à votre disposition et à celle de vos équipes,

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Pierre BÉNARROCHE

Radars vitesse 6-8

Propositions d'implantation

18-11-2021

AXES PRIORITAIRES 2022

Boulevards urbains

1. Av Prado 2 1500m
2. Av Georges Pompidou 1500m (partie 8è)
3. Av Pierre Mendès-France 1600m
4. Av Hambourg 1300m
5. Av Bonneveine 400m
6. Av Pointe Rouge 500m

Voies inter-quartiers avec établissements scolaires

7. Rue de Breteuil 1000m
8. Av. Clot Bey 1000m
9. Rue Paradis 2000m
10. Av Madrague de Montredon 800m
11. Rue Cdt Rolland 1100m
(30% de véhicules en excès de vitesse devant l'école + plages + JO 2024)
12. Rue Joseph Vidal 1100m
13. Chemin des Goudes 1 2000m
14. Chemin des Goudes 2 2000m
15. Boulevard Notre Dame 500m

Voies de desserte locale

16. Rue Auguste Marin (accès stade Flotte, rodéos)
17. Rue Liandier (rodéos)

